

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 14 MARS 2015**

Le Conseil Municipal s'est réuni en urgence à la Mairie de CONDE EN BRIE, le quatorze mars deux mille quinze à onze heures, sous la présidence du Maire, Monsieur Éric ASSIER.

**Présents** : M. Éric ASSIER, Mme Claudette BLAVIER, M. Daniel ANTOINE, M. Éric MULLER, M. Jean-Jacques BELORGEY, M. Francis GARRET, Mme Muriel MAZUR, M. Dominique REMOLU, Mme Sandrine BOUR, Mme Sandrine CHARPENTIER, M. Mathieu COOREVITS.

**Absents** : M. Aymeri PASTE DE ROCHEFORT donne pouvoir à M. Eric ASSIER,  
Mme Sandrine MARTENS-LARATTE donne pouvoir à Mme Muriel MAZUR,  
Mme Marie-Françoise BENOIST donne pouvoir à Mme Claudette BLAVIER.

### **Ordre du Jour :**

- 1 Validation du caractère d'urgence de la séance,**
- 2 Délibération pour paiement de factures urgentes,**
- 3 Délibération pour ouverture de crédits avant vote du Budget,**
- 4 Questions diverses.**

### **1- Validation du caractère d'urgence de la séance :**

Le Conseil valide le caractère d'urgence après explications de M. le Maire, notamment sur la nécessité de régler certaines factures qui permettront à la Commune de percevoir des subventions en 2015 et le paiement de FCTVA.

### **2- Délibération pour paiement de factures urgentes :**

#### ***- Travaux des Halles***

La réception de l'ouvrage est prononcée, 6 factures résiduelles pour un montant total de 36 884.76 €TTC dont 3 factures de HCL pour un montant de 13 985.44€ TTC et 4 factures de Bâtiment Associé pour un montant de 22 899.32TTC.

De façon budgétaire ces sommes sont affectées à l'exercice 2014 en reste à réaliser

Le Conseil donne son accord à l'unanimité.

### **3- Délibération pour ouverture de crédits avant vote du Budget :**

Monsieur le Maire explique en application de l'article 1612-1 du Code général des Collectivités Territoriales, demande l'ouverture des crédits budgétaires avant vote du budget 2015 afin de pouvoir régler les factures de travaux sur les contreforts de l'église :

**Opération 12 : article 21318 : d'un montant total de 24 397.02€**

Cette ouverture de crédits se situe dans la limite de 25 % des dépenses d'investissement 2014 hors remboursement du capital de la dette et sera reprise au budget 2015

Après ces explications, le Conseil donne son accord à l'unanimité.

#### **4- Questions diverses :**

- Des fuites ont été observées au faîtage des Halles rénovées. M. le Maire précise au Conseil qu'une visite sur site est programmée avec M. GISSINGER, M. Eric MULLER ainsi que les représentants de l'Entreprise concernée. A l'issue de cette visite, si les fuites proviennent bien du faîtage des Halles, les travaux seront à la charge de l'entreprise, si les fuites proviennent de l'ancienne Mairie, les travaux seront à la charge de la commune.
- En réponse à l'interrogation de certains habitants de Condé en Brie, M. le Maire précise que l'AICCB ne suivra pas la 4CB dans son déménagement. Un local annexe sera proposé à cette association à proximité de la Mairie.
- Face à la prolifération dans Condé en Brie de cartons entassés et de sacs de déchets alimentaires, parfois éventrés, déposés sauvagement sous les Halles ou, ça et là dans la Grande Rue, Rue de l'Ormet et Rue Jean Huss ... , le Conseil municipal demande à M. le Maire de prendre des dispositions pour stopper, avant tout, ces dérapages et, si nécessaire, sanctionner les responsables de ces agissements.  
Des dépôts de sacs jaunes sont également constatés plus de 48 heures avant les ramassages et, parfois même, une semaine en avance par rapport aux dates programmées.

**M. le Maire précise qu'un arrêté sera pris le 16 mars 2015 et déposé en Gendarmerie qui permettra à cette dernière de dresser des procès-verbaux aux contrevenants.**

**La séance a été levée à 11h51.**

Le prochain Conseil est prévu le lundi 23 mars à 19h00.